

Quand on étudie les dispositions du bill C-54 à la lumière des difficultés économiques auxquelles nous sommes actuellement en butte dans notre pays, on se rend compte à quel point le budget est rétrograde à l'égard de nombreux secteurs de notre économie. Il l'est pour les chefs des petites entreprises, pour les exploitants agricoles ainsi que pour les personnes âgées. Je parlerai tout à l'heure du budget que nous avons présenté quand nous formions le gouvernement national. Il s'agissait d'un budget très progressiste sur le plan social. A cette époque, le Nouveau parti démocratique, le parti de la compassion sociale, s'est prononcé contre les programmes progressistes que nous préconisons. Cela m'a prouvé que les néo-démocrates savent dire blanc un jour et noir le lendemain. Ils font semblant de se préoccuper des laissés-pour-compte dans notre pays mais quand ils ont les moyens d'agir de façon concrète par un vote à la Chambre, ils oublient tout cela.

Le bill C-54 reprend les modifications et les différentes propositions que le ministre des Finances a présentées dans son mini-budget du mois d'avril 1980 et dans son budget d'octobre 1980. Si on peut lui faire un reproche c'est d'avoir tant tardé à adopter ces différentes propositions dans de nombreux domaines. Notre budget comportait beaucoup de propositions importantes que le parti libéral n'a pas cru bon d'adopter. Le budget du ministre reprend à son compte bien des recommandations que nous avions faites dans notre budget et je félicite le gouvernement de ces initiatives.

Pour en revenir à ce que le député d'Assiniboia a dit, le budget ne prévoit aucune mesure d'allègement fiscal sur les gains en capital des exploitations agricoles de notre pays. Le ministre de l'Agriculture a promis à plusieurs reprises, au cours de la dernière campagne électorale, que le jour d'évaluation passerait de 1971 à 1974. Le parti d'en face n'a pas réalisé cette promesse. Dans le cadre du budget Crosbie, nous préconisons à l'intention du secteur agricole une formule qui aurait permis aux agriculteurs de verser leurs gains de capital dans un régime enregistré d'épargne-retraite. Cela aurait contribué à alléger sensiblement le fardeau des agriculteurs, qui n'ont d'autre choix que de vendre leur exploitation au moment de leur retraite.

Nous nous réjouissons que le gouvernement actuel ait accepté notre proposition concernant les obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Notre but était d'aider les nombreux secteurs de notre économie aux prises avec des taux d'intérêt élevés. Nous regrettons que cette mesure devienne caduque le 31 mars 1981. Je crois savoir que nous présenterons une proposition d'amendement visant à reconduire le Programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise au-delà de cette date. Nous espérons que la Parti libéral l'acceptera.

● (1640)

Je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir inclus des dispositions sur les pompiers volontaires. Nous préconisons une hausse de leur allocation de \$300 à \$500. Je suis déçu, cependant, que le gouvernement n'ait rien prévu comme crédit d'impôt à l'énergie. Ce que le gouvernement actuel fait en haussant le prix de l'énergie pour les Canadiens diffère tout à fait de ce que nous préconisons. Le parti conservateur proposait une taxe d'accise de 18c. sur le pétrole applicable aux particuliers qui conduisent un véhicule. Le gouvernement actuel a imposé une taxe à la raffinerie; de ce fait, même les

Canadiens à faible revenu devront maintenant payer des prix plus élevés. De plus, le gouvernement refuse d'appliquer un crédit d'impôt à l'énergie aux Canadiens qui gagnent moins de \$22,000 par année.

A cause des politiques énergétiques du gouvernement, la prospection sera réduite de 40 p. 100 cette année, ce qui représente des investissements de deux milliards de dollars environ. Le budget du gouvernement provoquera une hausse des taux d'intérêt. Voyons quelques-unes des mesures positives qu'avait proposées le budget Crosbie. Nous comptons réduire les dépenses du gouvernement. Malgré cela, le Conseil de la politique sociale au Canada avait dit que ce budget était le plus progressiste de la dernière décennie. Nous cherchions à faire disparaître la mauvaise gestion tout en aidant ceux qui ont le plus besoin d'aide. Je le répète: le budget Crosbie allégeait le fardeau de l'impôt sur les gains en capital dans le cas des agriculteurs, et proposait une déduction fiscale au titre du conjoint qui travaille à l'entreprise commune, ce que le gouvernement a accepté.

J'espère que le gouvernement songera à venir en aide à ceux qui doivent assumer des frais hypothécaires élevés. Le gouvernement conservateur s'était engagé à le faire. Les taux d'intérêt étant très élevés, espérons que le gouvernement proposera des mesures positives pour y remédier. Les politiques conservatrices reflétaient la confiance dans le Canadien en tant qu'individu, la conviction qu'il ou qu'elle peut s'épanouir sans une intervention exagérée du gouvernement dans sa vie personnelle. Nous estimions pouvoir faciliter son épanouissement au lieu de l'enrayer.

Il est intéressant de passer en revue les cinq promesses du premier ministre durant la campagne électorale de 1980. La première était que les libéraux gèreraient les finances de l'État plus rigoureusement afin de ne pas gaspiller l'argent des contribuables. Il a promis en particulier que son parti veillerait à ce que la croissance des dépenses de l'État ne dépasse pas le taux de croissance du PNB. Quand on étudie ce budget on constate qu'au cours de l'année financière en cours, la hausse des dépenses fédérales globales sera de 12.8 p. 100, tandis que celle du PNB ne sera que de 11.1 p. 100, chiffre qui comprend le taux d'inflation. On peut donc affirmer que le gouvernement n'est pas parvenu à contrôler le taux de croissance de ses dépenses. C'est la première promesse non tenue du premier ministre.

La deuxième promesse du plan en cinq points du premier ministre était qu'il assurerait la sécurité énergétique du pays à un prix équitable pour tous les Canadiens. Il a déclaré qu'il négocierait une hausse de moins de 14 cents du prix du gallon d'essence. En réalité, le prix du gallon d'essence a augmenté de 20 à 30 cents. Quant aux négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces productrices, elles sont au point mort et il n'est pas possible de parvenir à un règlement. On peut donc dire que notre sécurité en matière d'approvisionnements énergétiques n'était rien d'autre qu'une illusion passagère.

La troisième promesse du premier ministre c'était que son parti définirait une politique industrielle qui permettrait de créer des emplois, de stimuler la croissance et de favoriser une propriété et un contrôle canadiens accrus des entreprises. Il a dit: